



FICHE D'USAGE pour la SUBSTANCE

11 - Phosphate diammonique.

Révision n°1 – 10/10/2018

SPECIFICATIONS


La substance phosphate diammonique, hydrogenophosphate de diammonium, phosphate d'ammonium ou PDA doit être de qualité œnologique.

STATUT

➔ Non utilisable en Agriculture Biologique



Démarches d'inclusion en cours auprès de la Commission Européenne :

- Avis positif par l'EGTOP en 2016 
- Vote au [RCOP](#) prévu en septembre 2018.

➔ Répond à la définition des substances et agents de biocontrôle

FONCTION

➔ Attractif



RECETTE(S)

➔ Recette pour pièges à insectes

Diluer dans l'eau.

Quantité
Max 4 kg/100 L d'eau
40 g/L d'eau par piège

A placer dans des pièges, 1 piège par arbre.

RECOMMANDATIONS

➔ Précautions

➔ Application : période de la journée

➔ Mesures de précautions ordinaires

Port de gants recommandé.

➔ Conservation de la préparation

A utiliser jusqu'à 24h maximum après préparation.

➔ Délai Avant Récolte (DAR)

Aucun.

➔ Compatibilité

-

➔ Incompatibilité

-

APPROBATION

➔ Règlement d'exécution (UE) n°2016/548

du 8 avril 2016 portant approbation de la substance de base phosphate diammonique, conformément au règlement (CE) n° 1107/2009.



➔ ReviewReport

Version Basic Substance diammonium phosphate SANTE/12351/2015–rev. 1 du 8 mars 2016.



PAS DE LMR REQUISE

➔ Règlement d'exécution (UE) n°2016/1126

du 27 septembre 2016 modifiant l'annexe IV du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la carvone, le phosphate diammonique, *Saccharomyces cerevisiae*, souche LAS02, et le lactosérum.



EXEMPLE DE PIÈGES



Mise à jour : octobre 2018

Rédaction

Marie Deniau – ITAB

Superviseur

Patrice Marchand – ITAB : patrice.marchand@itab.asso.fr

Relecture

Julie Carrière – ITAB : julie.carriere@itab.asso.fr

Conception graphique

Service Communication ITAB